

Courrier A

Groupe des locataires du
chemin de la Montagne
Chemin de la Montagne 102
1224 Chêne-Bougeries

Date 18 juillet 2024
Contact Jure Lozina
N° direct +41 58 360 34 55
E-mail service@livit.ch

Chemin de la Montagne 96-134, 1224 Chêne-Bougeries Propriété de Swiss Life AG Votre courrier du 28 juin 2024

Mesdames,

Nous faisons suite à votre courrier reçu le 28 juin dernier lequel a retenu toute notre meilleure attention concernant les décomptes des frais de chauffage/accessoires du 01.04.2023 - 31.03.2024.

A ce sujet, nous avons en effet eu un problème informatique pour certains locataires ayant un forfait de frais accessoires, car celui-ci n'apparaissait pas dans les déductions totales de leur décompte et nous leur présentons nos excuses pour la gêne occasionnée.

Après vérification, nous avons identifié le problème et nous travaillons activement à sa résolution afin que cette erreur ne se reproduise plus à l'avenir. Toutefois, nous vous rappelons qu'il est du devoir du locataire de vérifier son décompte de charges et ainsi nous signaler sous 30 jours toute anomalie qu'il pourrait constater.

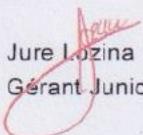
Finalement, nous vous informons que notre service comptable a mis au point une FAQ afin de répondre aux questions fréquentes dont vous y trouverez toutes les réponses via le lien suivant :

<https://www.livit.ch/demandes-chargeslocatives>

En restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter et vous prions d'agréer, Mesdames, nos meilleures salutations.

Livit SA Real Estate Management


Marie Schluraff
Cheffe de groupe Gérance


Jure Lozina
Gérant Junior